PAYS DE CHANTONNAY infos

Janvier 2018 N° 50

BOURNEZEAU
CHANTONNAY
ROCHETREJOUX
SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
SAINT HILAIRE LE VOUHIS
SAINT MARTIN DES NOYERS
SAINT PROUANT
SAINT VINCENT STERLANGES
SAINTE CÉCILE
SIGOURNAIS

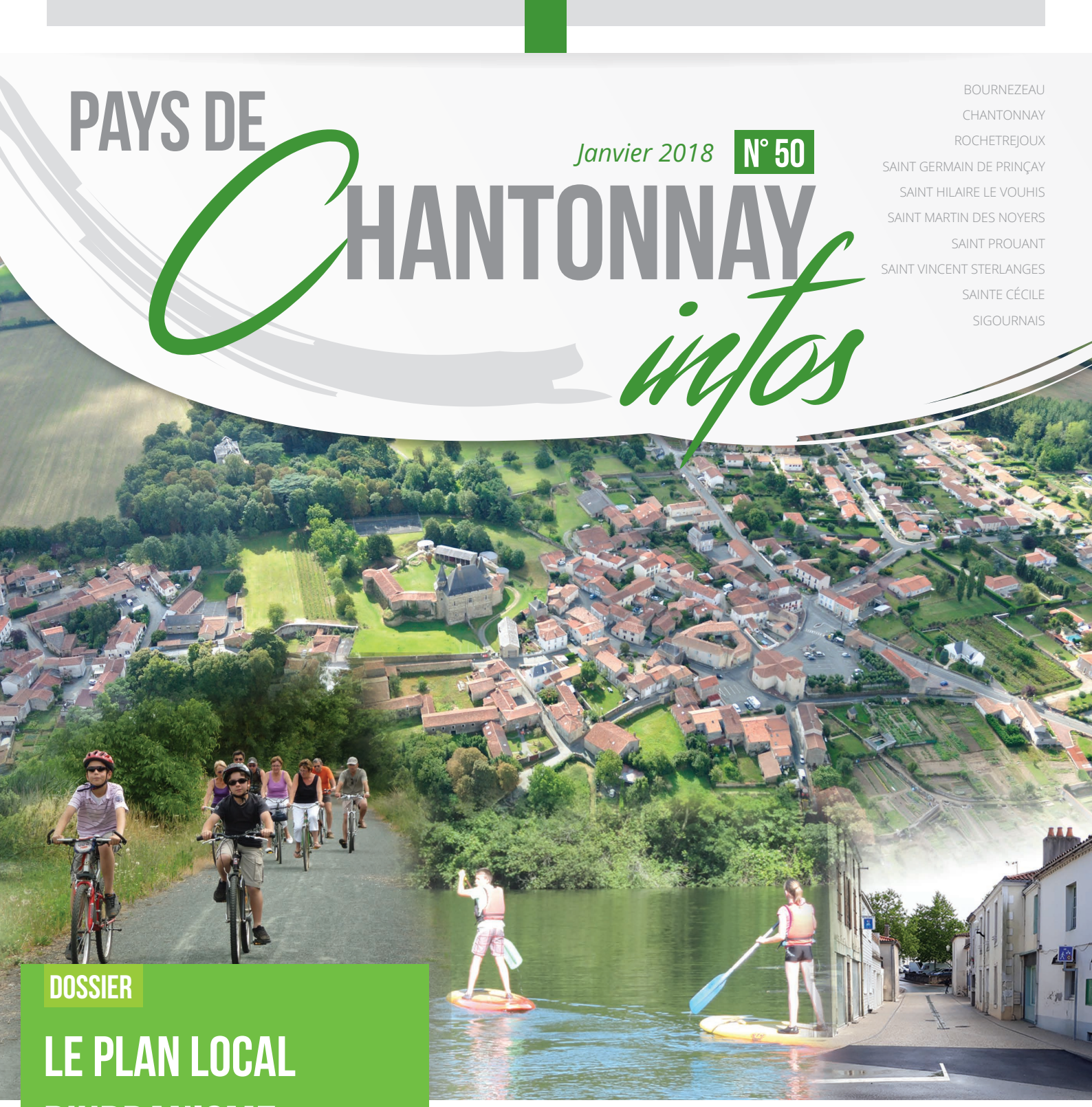

DOSSIER

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

8

ÉCONOMIE

4

ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT

14

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

19

LES AÎNÉS

20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

www.cc-paysdechantonnay.fr

ÉDITO

Ce nouveau bulletin intercommunal vous donne les informations habituelles sur la vie du Pays de Chantonnay et des dix communes qui le composent.

Il comporte entre autres un dossier sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

C'est un document en cours d'élaboration dont les travaux ont débuté en 2016 et qui doit être finalisé en 2019. Il est construit en concertation avec les professionnels, les élus et les habitants pour définir les objectifs et les grands principes en matière d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir, à savoir :

- respecter les singularités de chaque commune,
- maîtriser la ressource foncière en luttant contre l'étalement urbain,
- préserver et mettre en valeur notre patrimoine environnemental et architectural,
- affirmer nos ambitions sur le plan économique.

Je tiens à remercier tous ceux qui participent à l'élaboration de cette feuille de route décisive pour l'avenir de notre territoire.

Tous les conseillers communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018. Nous vous présentons nos vœux sincères de bonheur, de santé, de réussite personnelle et professionnelle pour vous, votre famille et ceux qui vous sont chers.

Jean-Jacques DELAYE

Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65 avenue du Général de Gaulle
BP 98 - 85111 CHANTONNAY cedex

Tél. : 02 51 94 40 23

Fax : 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Services SPANC et Urbanisme :

Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous lundi après-midi, mercredi matin et vendredi matin

Devenez fan du Pays de Chantonnay sur facebook :

www.facebook.com/CCpaysdeChantonnay

Pour recevoir toutes les nouveautés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, inscrivez-vous à la newsletter sur :

www.cc-paysdechantonnay.fr

Magazine semestriel

Directeur de la publication : Jean-Jacques DELAYE

Rédaction : Commission Communication – Julie RAUTUREAU FLAVIEN

Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay – Conseil Départemental de la Vendée - Freepik

Mise en page : ProBureau Procom - 85110 CHANTONNAY - 02 51 48 55 33

• LANCEMENT DU PROJET DU CENTRE AQUATIQUE À CHANTONNAY •

Lors de sa séance du 13 septembre 2017, le Conseil communautaire a approuvé le projet de construction d'un centre aquatique à Chantonnay.

La piscine actuelle de Chantonnay a été construite en 1974 et rénovée en 1993. Sa restructuration n'est pas possible pour des raisons techniques, financières et de surfaces disponibles.

Le projet d'un centre aquatique a été l'équipement retenu comme prioritaire dans le projet de territoire, décidé en décembre 2015.

L'équipement aquatique choisi répond au concept « sport – loisir – forme – détente ».
Il a pour objectif de toucher un large public et de permettre de développer des activités aquatiques variées.

Le centre aquatique sera construit à la Charlère, à proximité de la salle Antonia et des équipements sportifs de Chantonnay.

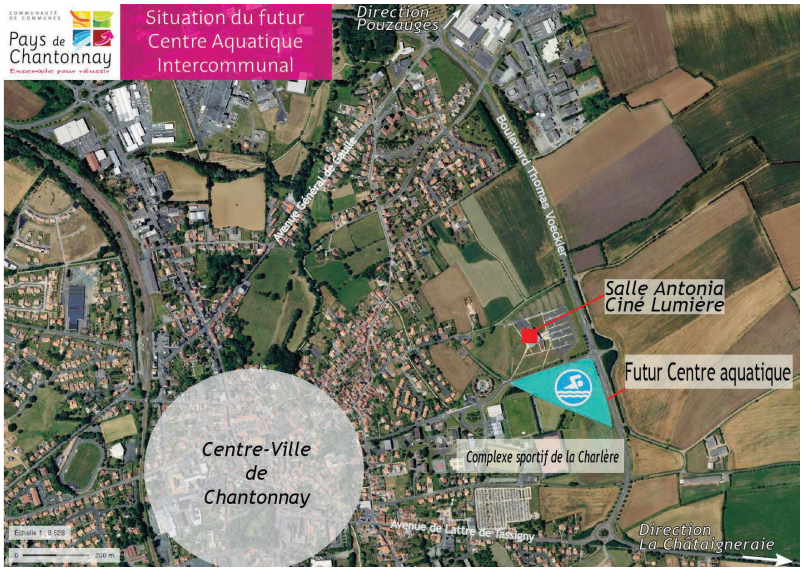

Le centre aquatique comprendra un bassin de 25 m avec 6 couloirs à vocation sportive et éducative, un bassin d'activités de 120 m² avec une profondeur constante de 1,25 m, un bassin de loisir-détente de 130 m² et un bassin balnéo-ludique.

Un pentagliss couvert de 3 pistes et une zone de jeux d'eau de 60 m² forment la partie ludique et un **espace « bien-être »** de 118 m² sera composé d'un sauna, d'un hammam, de douches massantes.

Avec les vestiaires, l'accueil et les locaux techniques, le bâtiment s'étendra sur 3 500 m².

En période estivale, des espaces extérieurs seront accessibles avec une aire de jeux d'eau, des plages de détente et un solarium.

Le Pays de Chantonnay se caractérise par un nombre important de scolaires avec des écoles dans toutes les Communes ainsi que deux collèges et deux lycées à Chantonnay. L'accueil de ces nombreux scolaires sera facilité par la possibilité de recevoir plusieurs classes en simultané.

L'ouverture au public sera beaucoup plus large avec les trois zones de bassin (sportif, d'activité et ludique) pouvant accueillir en même temps des usagers différents (public, scolaire, associatif). La diversité des espaces et des bassins offrira des activités pour tous les âges. L'amplitude d'ouverture par type d'activités sera multipliée par 3 par rapport à aujourd'hui.

Le coût prévisionnel total d'investissement final est estimé à 12,7 millions d'euros. La conception du centre aquatique doit prendre en compte une optimisation du fonctionnement et les économies d'énergie afin de limiter les charges de fonctionnement. Ces orientations sont inscrites dans le cahier des charges pour le choix du maître d'œuvre.

Le concours d'architecte a été lancé en septembre et sera choisi en février 2018. Le début des travaux est prévu en mai 2019. La livraison de l'équipement est attendue pour fin 2020.

• SOIRÉE DES ENTREPRENEURS DU PAYS DE CHANTONNAY •

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay a organisé sa 1ère soirée des entrepreneurs du Pays de Chantonnay « les entreprises, moteur du développement du territoire » le Mardi 5 Décembre à la salle Antonia à Chantonnay.

Le club d'entreprises et les unions des commerçants et artisans du territoire étaient partenaires de cette soirée : ASCAR (Rochetrejoux), Chantonnay Entreprises, la FAC Prouantaise, l'UBAC (Bournezeau), l'UCAC (Chantonnay) et l'UCAC (Sainte Cécile).

Près de 180 établissements ont participé à la soirée animée par Simon JANVIER, journaliste à la Radio et au Journal des Entreprises.

Une intervention de l'Agence Régionale de Développement Économique des Pays de la Loire a été proposée. Ensuite, un échange-débat avec le cabinet FUTUROUEST, le club Chantonnay Entreprises et la Communauté de communes a permis aux entreprises présentes de s'exprimer sur l'attractivité du Pays de Chantonnay.

Cette soirée a permis aux entrepreneurs de mieux connaître le dispositif régional de développement économique, de tisser et conforter des liens entre entreprises, ainsi que de mieux connaître leur territoire pour pouvoir « le vendre à l'extérieur » afin d'attirer plus de projets.

• COMMUNICATION ÉCONOMIQUE SUR LE SITE INTERNET •

- Les zones d'activités sont désormais présentées de manière dynamique sur le site Internet de la Communauté de communes avec l'outil de GEOVENDEE : **http://www.cc-paysdechantonnay.fr/presentation-des-zones-dactivites/**
- Une revue de presse économique permet de suivre l'actualité économique du territoire et du département. On y trouve également des informations pratiques pour les entreprises : **http://www.cc-paysdechantonnay.fr/listes/revue-de-presse-economique/**

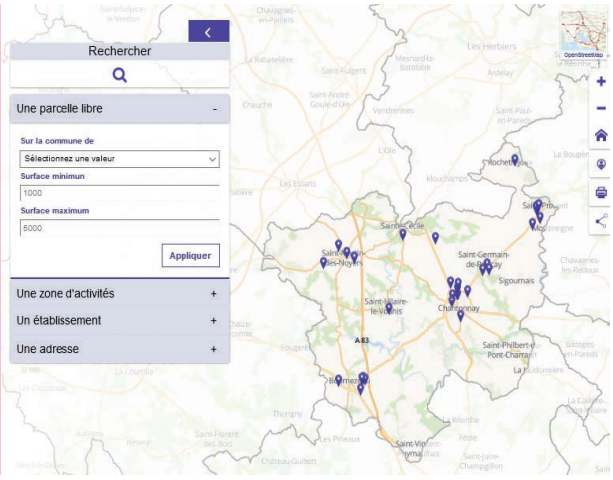

• ACTIPÔLE DES GRANDS MONTAINS - SAINT PROUANT •

Une extension de l'Actipôle des Grands Montains va être réalisée. Les travaux de la 1ère tranche vont permettre de proposer 8 463 m² commercialisables.

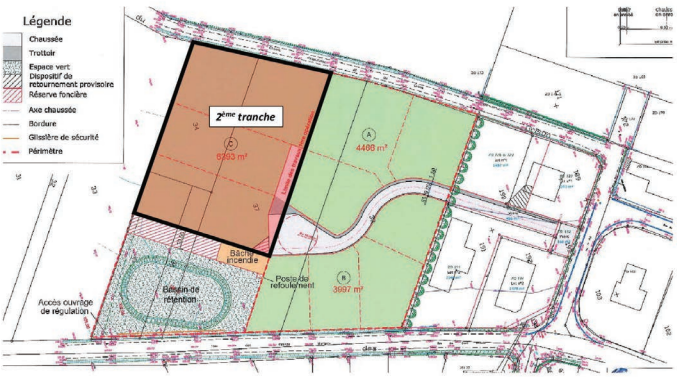

• PARC POLARIS - CHANTONNAY •

La Communauté de communes a acheté un bâtiment d'activités de 1 230 m² qui a été divisé en 3 parties. Une partie des locaux est louée à la Nantaise des Eaux, une autre à l'entreprise Fournitures Auto Service et le reste du bâtiment aux Restos du Cœurs pour leur atelier de recyclage d'ordinateurs.

• VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE - BOURNEZEAU •

IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE ARGIWEST

Les travaux de construction d'ARGIWEST sont en cours sur la nouvelle extension du Vendéopôle.

CONSTRUCTION DU BÂTIMENT BATI TECK

L'entreprise BATI TECK a pour activité le montage de structures métalliques. Elle emploie 13 salariés.

• LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE BENÊTRE - SIGOURNAIS •

Gabriel DE CHABOT s'est installé dans un bureau de la pépinière d'entreprises de Benêtre depuis le 1er novembre 2017. Il dirige l'entreprise ABV dont l'activité est le dépannage des portes automatiques, rayonnages, cloisons, aménagements pour les industriels et plateformes de services.

1 atelier et 3 bureaux sont actuellement disponibles pour accueillir de jeunes entreprises. Pour tous renseignements, contacter Patrick SUDRE, développeur économique, au 02 51 94 40 23 ou par courriel : **patrick.sudre@cc-paysdechantonnay.fr**

• AIDES POUR LES ENTREPRISES, COMMERÇANTS ET ARTISANS •

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay intervient sur l'immobilier d'entreprise, en complément du financement européen LEADER, pour favoriser le développement des artisans commerçants en zones d'activités intercommunales. Cinq projets d'entreprises ont déjà été identifiés comme éligibles.

Nouvelles Aides de la Région Pays de la Loire :

- Pays de la Loire Commerce – Artisanat – Mesure 14 du Pacte de ruralité : Aide à l'investissement matériel pour les commerçants, en dehors de Chantonnay et Bournezeau, à condition que ce soit le dernier commerce de son secteur d'activité dans la commune.
- Pays de la Loire Investissement Numérique : aides pour les petites entreprises pour leur démarche d'acquisition de nouveaux outils numériques.
- Pays de la Loire Innovation : Fonds d'aides pour les projets technologiques et non technologiques (modèles économiques et commerciaux, design produit, organisation de l'entreprise, conditions de travail, travail en réseau, innovation sociale) pour les laboratoires et entreprises.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Patrick SUDRE, développeur économique, au 02 51 94 40 23 ou par courriel : **patrick.sudre@cc-paysdechantonnay.fr**

• CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES •

Depuis de nombreuses années, le Conseil Départemental soutient les communes de Vendée, notamment dans la réalisation de projets dans de nombreux domaines. En 2017, afin de répondre aux besoins nouveaux, il a décidé de mettre en place un Contrat Vendée Territoires auprès des structures intercommunales.

Le Contrat Vendée Territoires a été signé le 11 décembre 2017 en présence de M. Yves Auvinet, Président du Conseil Départemental de la Vendée, M. Jean-Jacques Delaye, Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ainsi que des maires des communes membres.

Pour le Pays de Chantonnay (22 000 habitants), le Contrat Vendée Territoires représente une enveloppe de plus de 2 000 000 €, sur 4 ans.

PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Centre aquatique, aménagements touristiques autour des lacs, extension du siège communautaire.

PROJETS DES COMMUNES

- **Bournezeau :** réhabilitation du Centre de Loisirs
- **Chantonnay :** restructuration des Halles
- **Rochetrejoux :** acquisitions immobilières
- **Saint Germain de Prinçay :** création d'un terrain multisports
- **Saint Hilaire le Vouhis :** rénovation de la salle municipale
- **Saint Martin des Noyers :** aménagement du bâtiment des services techniques
- **Saint Prouant :** extension et rénovation de l'école publique
- **Saint Vincent Sterlanges :** aménagement de l'école publique
- **Sainte Cécile :** rénovation et extension de la salle des Fêtes
- **Sigournais :** étude et travaux pour l'ancienne salle polyvalente

Pour chaque commune, il est également prévu une aide à la revitalisation des centres-bourgs ainsi qu'une aide aux travaux de voirie.

• MISE EN SERVICE DE LA 2X2 VOIES CHANTONNAY - BOURNEZEAU •

Afin de contribuer au développement économique et à l'attractivité du département, le Conseil Départemental de la Vendée a fait du désenclavement routier, l'une des priorités de ses investissements. La 2x2 voies Chantonnay – Bournezeau, d'une longueur de 5,5 km, représente un investissement de 22 millions d'euros entièrement pris en charge par le Conseil Départemental.

Les travaux ont été réalisés en 3 phases avec notamment la construction d'un viaduc de 200 m de long en 2x2 voies et situé à 15 m au-dessus du Petit Lay. Par sa longueur, ce viaduc deviendra le 2ème ouvrage routier le plus important de Vendée après le pont de Noirmoutier. Au total, il a nécessité l'utilisation de 4400 m³ de béton et de 1600 tonnes d'acier.

La mise en service de ce nouvel axe routier permet désormais :

- **de relier La Roche sur Yon et Chantonnay entièrement en 2x2 voies**,
- **de rapprocher les agglomérations de Chantonnay, de La Châtaigneraie et de Pouzauges** à l'échangeur autoroutier de Bournezeau,
- **d'améliorer les conditions de sécurité :** l'ancienne route est très sinueuse, notamment au niveau des virages de « L'Angle » à Chantonnay,
- **d'améliorer la fluidité du trafic :** la RD 949B reçoit plus de 8 000 véhicules par jour, dont 8% de poids-lourds, avec des pointes à 10 000 véhicules/jour.

Le Département a créé le Groupement d'Intérêt Public « Vendée Numérique », chargé de la mise en place du Très Haut Débit en Vendée. L'ambition du schéma départemental numérique est de fournir du THD à tous les Vendéens pour 2025, dont 85% de fibre optique. C'est pourquoi la 2x2 voies Chantonnay - Bournezeau est équipée de fourreaux destinés à la desserte du Très Haut Débit en Vendée.

Inauguration le samedi 2 décembre 2017

• SCOM EST VENDÉEN •

Le SCOM Est Vendéen est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent - Les Essarts (seulement pour les communes des Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).

TOUJOURS PLUS DE TRI DANS LES DÉCHÈTERIES

Le service de collecte des déchets ménagers ne se limite pas au passage du camion de collecte des bacs à ordures ménagères et des sacs jaunes. Il y a aussi la collecte du verre, du papier, des textiles... et les déchèteries.

Créées il y a une vingtaine d'années pour supprimer les décharges sauvages, les déchèteries ont considérablement évolué pour permettre de valoriser toujours plus de matériaux.

C'est même devenu le service qui collecte le plus de déchets en tonnage.

Les déchèteries du SCOM en quelques chiffres :

- **232 kg par habitant et par an**, soit plus de la moitié du tonnage global collecté par le SCOM,
- **25 % du budget de fonctionnement** (transport et traitement des déchets compris),
- **80% de déchets valorisés** (reste 20 % de déchets ultimes à enfouir).

Afin de réduire toujours plus l'enfouissement et d'augmenter la valorisation, de nouvelles filières de tri se mettent en place (ex : polystyrène et placo-plâtre récemment).

Malgré tout, de nombreux déchets valorisables finissent encore dans la benne « déchets ultimes ».

Alors, avant de déposer, n'hésitez pas à vous rapprocher des agents de déchèteries qui sont là pour vous conseiller.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Chantonnay :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi et jeudi : 9h-12h

FAIRE DE SES DÉCHETS VÉGÉTAUX UNE RESSOURCE

En déchèterie, les déchets végétaux appelés également « déchets verts » représentent actuellement 83 kg par habitant et par an sur le SCOM. Même si c'est moins que la moyenne départementale, cela reste énorme.

Pourtant, la majorité des déchets verts pourrait être valorisée à domicile. Ce qui éviterait l'émission de CO_2 (gaz à effet de serre) générée par les nombreux déplacements en déchèterie, puis leur évacuation en camion.

Pour cela, il existe des solutions simples telles que la tonte de la pelouse en mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe), le paillage, le broyage à domicile, le compostage...

Le SCOM propose régulièrement des stages pratiques pour apprendre à valoriser soi-même ses déchets verts.

Plus d'informations sur : www.scom85.fr

• PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : À QUOI RESSEMBLERA LE PAYS DE CHANTONNAY EN 2030 ? •

Logements, mobilités, zones d'activités économiques, devenir des centres-bourgs, préservation des espaces agricoles et naturels… Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est le document cadre qui présente la stratégie d'aménagement et de développement de la Communauté de communes pour les 10 prochaines années.

Une fois finalisé, on retiendra surtout l'ensemble des règles au regard desquelles seront étudiées les demandes d'urbanisme : construction, extension, aspect extérieur des constructions… Mais, les outils qu'il contient permettront d'assurer la cohérence des projets tant privés que publics dans le temps et dans l'espace.

Depuis le mois de juillet 2017, les élus sont entrés dans la phase de construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui constitue l'élément central du PLUi en présentant ses grandes orientations.

Une série de quatre réunions publiques, prévues en janvier et février 2018, permettront à la population de prendre connaissance du PADD et de réagir sur ses grandes orientations.

UN PLUi, POUR QUOI FAIRE ?

- Faire face à des problématiques territoriales communes :

Comment développer l'attractivité du Pays de Chantonnay ? Notamment face au développement accéléré des métropoles voisines, pour les entreprises mais aussi pour l'ensemble de la population.

Comment adapter, faire évoluer notre territoire face aux dynamiques connues ? Par exemple, la perte de vitesse des centres-bourgs avec le départ des commerces de proximité, les problématiques de vacance (habitat et commerces), une demande qui s'accentue en matière de logement et de mobilité adaptés aux personnes âgées…

- Créer des règles en phase avec les objectifs de développement :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devra rendre opérationnels les choix réalisés dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage, dans la préservation des espaces naturels et agricoles, le développement des zones d'activités ou encore en matière de mobilité et d'équipement.

L'écriture réglementaire finale structurera les stratégies définies dans tous ces domaines. Elle permettra l'établissement de règles d'urbanisme communes qui seront ensuite opposables aux autorisations d'occupation des sols (permis de construire, déclaration préalable…)

Les évolutions législatives récentes généralisent le PLU intercommunal. Il devient de plus en plus la norme. Son élaboration doit répondre aux exigences législatives définies principalement par les lois Solidarité et Renouvellement Urbain (2000), Engagement National pour l'Environnement – Grenelle (2010) et plus récemment la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (2014). À l'heure de l'affirmation de l'échelon intercommunal et du développement des politiques mutualisées, l'élaboration de cet outil vise à renforcer la cohérence de l'action.

La mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Bocage Vendéen en 2017 constitue un nouveau levier. Dans de nombreux domaines, et notamment ceux de l'habitat, des déplacements ou encore de l'économie, la déclinaison du SCoT à l'échelle de notre territoire implique une réflexion commune dans le cadre du PLUi.

LES OBJECTIFS FONDATEURS DE L'ÉLABORATION DU PLU INTERCOMMUNAL (DÉLIBÉRATION DU 16 DÉCEMBRE 2015)

- **Construire et exprimer le projet de territoire** de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay en se dotant d'un outil à la hauteur de l'attractivité du territoire pour permettre de poursuivre son développement démographique et économique ;
- **Rechercher un développement du territoire de qualité pour le long terme**, en trouvant l'équilibre entre renouvellement et développement urbain, sauvegarde des milieux agricoles, prise en compte de l'environnement et de la qualité urbaine, architecturale et paysagère ;
- **Définir ensemble les besoins du territoire de manière globale et cohérente**, notamment en matière d'équipements publics afin d'améliorer l'accès aux services et en matière de déplacements ;
- **Satisfaire aux obligations règlementaires** en inscrivant le PLUi dans une démarche de développement durable, en élaborant des règles d'urbanisme adaptées aux réalités économiques, environnementales et sociales actuelles.

OÙ EN EST L'ÉTUDE ?

Un diagnostic partagé

L'élaboration d'un PLUi se décompose en plusieurs phases. D'octobre 2016 à juillet 2017, les élus se sont ainsi consacrés à un travail de diagnostic. Il a permis de « prendre le pouls » et mettre en avant les principaux enjeux qui se présentent aujourd'hui. Cet exercice a permis de dresser un état des lieux exhaustif du fonctionnement du territoire dans de multiples domaines : habitat, économie, environnement, mobilité, services, commerces... avec comme objectif de faire émerger les enjeux à venir.

Réunion Trame verte et bleue et agriculture à Bournezeau

Diagnostic en marchant à Saint Vincent Sterlanges

A l'occasion du diagnostic, un travail de recensement du patrimoine a été réalisé par de nombreux bénévoles. Il convient de les remercier pour leur implication dans cette démarche.

La conclusion des travaux de diagnostic a permis d'établir un portrait de territoire organisé autour de 3 axes :

- **Un territoire porté par les flux régionaux mais confronté au risque d'une banalisation :** Porté par des atouts indéniables que constituent notamment la présence des axes structurants (A83, RD137, renforcement de l'axe La Roche sur Yon-Chantonnay), le territoire est remarquable par sa capacité à créer de l'emploi au travers d'une industrie forte. Attractif pour le travail, il est confronté à des enjeux importants en matière d'habitat qui renvoient tant à la problématique de l'accès à la propriété qu'à l'évolution des modes de vie (attrait grandissant pour de plus petits terrains, recherche de proximité avec les équipements, services et commerces des centres-bourgs...).

- **Vers une valorisation du cadre de vie pour gagner en visibilité :** Face au risque de la banalisation, le territoire doit être en mesure d'identifier et d'exploiter ses facteurs d'attractivité. En tant que « château d'eau de la Vendée », le territoire du Pays de Chantonnay est en mesure d'affirmer une identité forte, largement soutenue par un patrimoine architectural (Sigournais, Puybelliard...), paysager et naturel (vallée du Lay et du Petit Lay) tous remarquables. L'activité agricole forte, en lien avec une industrie agro-alimentaire de renommée nationale, élargit son horizon en s'ouvrant progressivement à une économie productive locale.

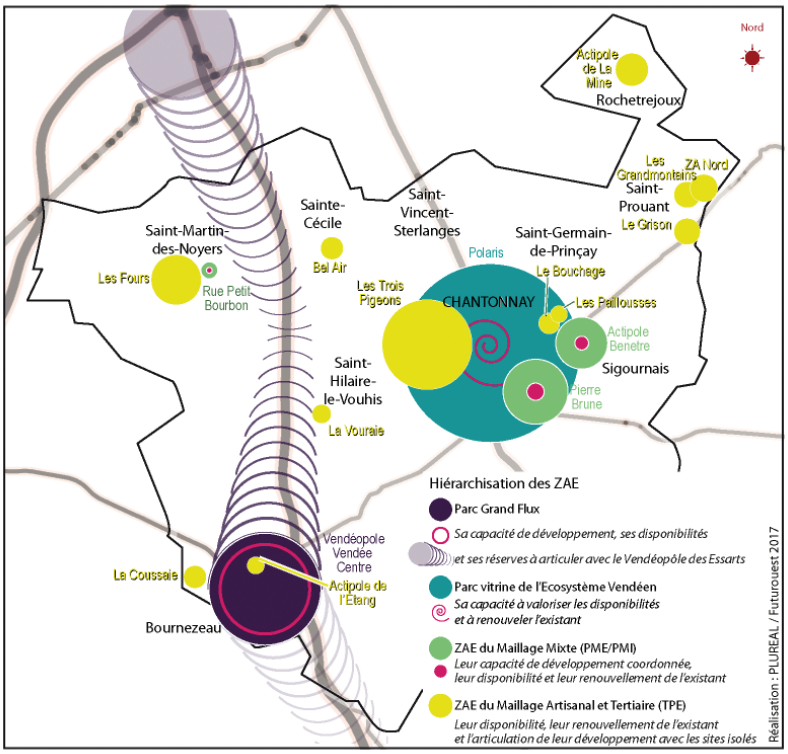

- **Une capacité à organiser collectivement le développement du territoire :** à l'image d'un tissu associatif riche et dynamique, les acteurs du Pays de Chantonnay, au-delà des élus, ont démontré leur capacité à se mobiliser pour animer et mettre en mouvement le territoire dans différents domaines (zones d'activités économiques, préservation du patrimoine et de l'environnement, activités de randonnées, de pêche, de chasse...). Cette singularité doit aujourd'hui se prolonger dans le domaine du logement notamment, afin de coordonner les stratégies en matière d'habitat, d'adapter au mieux l'offre à la demande, dans l'objectif de renforcer et revitaliser les centres urbains.

Vers le débat du PADD

Les élus sont aujourd'hui engagés dans la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui constitue l'élément central du PLUi. C'est sur la base des enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic territorial que le PADD va décliner les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement pour les dix prochaines années. Le PADD sera ensuite décliné de manière opérationnelle grâce au règlement (écrit et graphique) et aux orientations d'aménagement et de programmation.

Cette phase s'est conclue par un débat du PADD dans chaque Conseil municipal et au sein du Conseil communautaire fin 2017.

QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET SUR LE PAYS DE CHANTONNAY ?

Le PADD s'attache à construire une vision pour le moyen terme, d'ici à 2025-2030, autour de 3 grandes dimensions : le territoire dans la Vendée, les objectifs communs au sein du Pays de Chantonnay, les projets et outils à mettre en œuvre dans le PLUi.
Il est plus précisément décliné en 3 axes :

AXE 1 : Affirmer le positionnement du territoire du Pays de Chantonnay

Les rivières des deux Lays et les trois lacs de Rochereau, l'Angle Guignard et la Vouraie, sont les supports majeurs d'un cadre de vie attractif et d'un patrimoine dense. **Cette particularité d'être le « château d'eau de la Vendée » mérite d'être valorisée et déclinée dans les actions qui concourent à l'identité du territoire et à son animation** (loisirs, tourisme, agriculture, randonnée…), autant de supports à l'attractivité des habitants, des actifs et des visiteurs.

Le renforcement de la notoriété de la Communauté de communes repose sur le dynamisme de ses communes, en premier lieu le pôle urbain de Chantonnay. Le rayonnement du territoire dépend de sa capacité à accroître une offre de services et d'équipements de qualité destinée à toute la population de l'intercommunalité et même plus largement.

Pour définir le maillage territorial connecté à Chantonnay, les autres communes de l'intercommunalité ont été classées en deux catégories. Un premier groupe qualifié de **pôles d'appui**, réunit Bournezeau, Saint Martin des Noyers et Saint Prouant. Le PLUi confirme leur vocation de portes d'entrée du territoire au contact des bassins de La Roche-sur-Yon et du Haut Bocage. Les autres communes, nommées **pôles de proximité**, bénéficient d'une perspective de développement équilibré, où chacune d'entre elles a la possibilité d'affirmer sa vocation. Rochetrejoux, Sainte Cécile, Saint Vincent Sterlanges, Saint Germain de Prinçay, Saint Hilaire le Vouhis et Sigournais apportent dès lors leur particularité au bénéficie de l'image du Pays de Chantonnay.

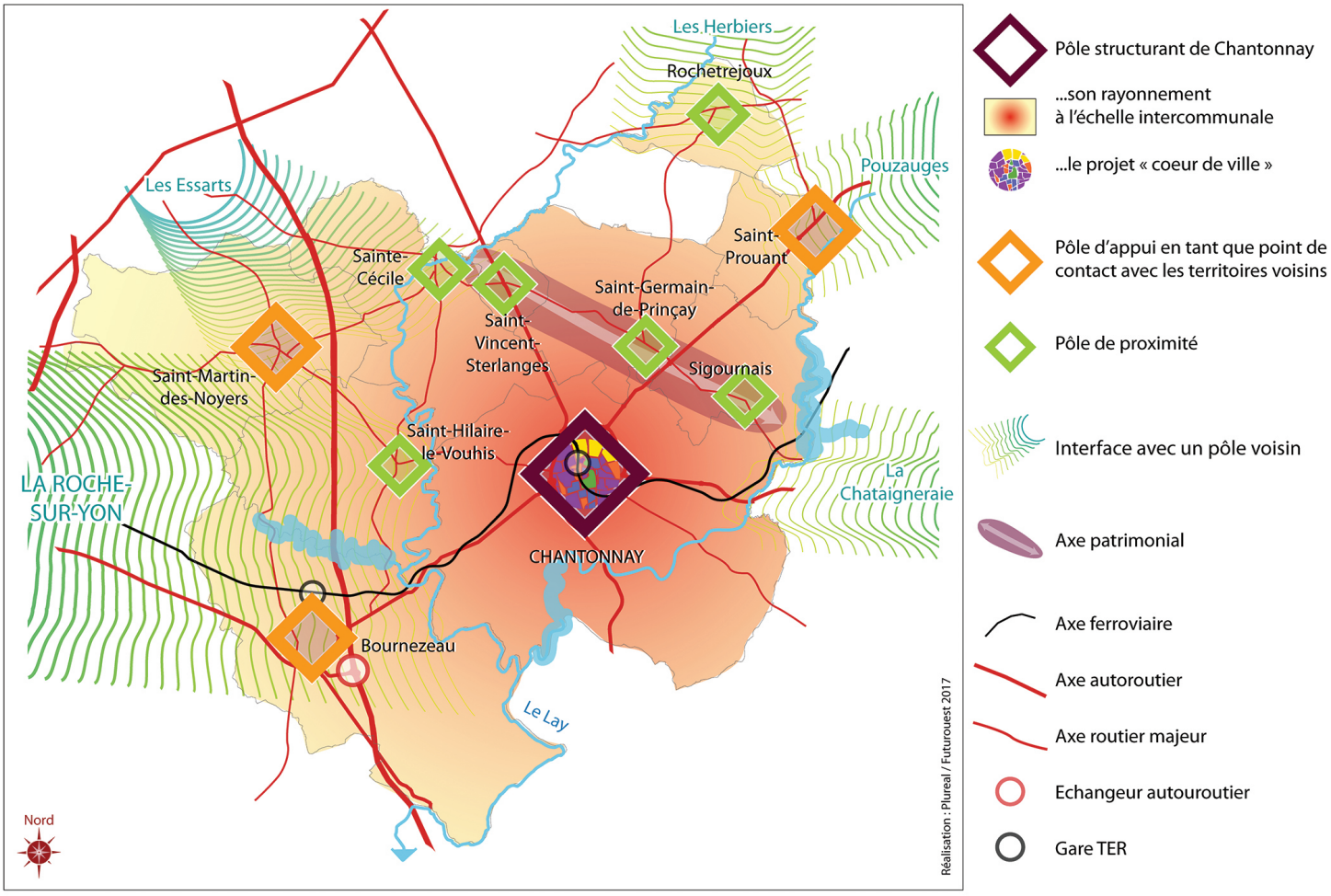

AXE 2 : Renforcer le mode de développement du maillage des pôles en accord avec le tissu productif

L'identité productive du Pays de Chantonnay est soutenue dans le PLUi en appuyant les conditions favorables au développement du tissu économique à la fois par les zones d'activités et aussi par les services associés (mobilité, numérique, services de restauration…). Dans cette perspective économique, le rôle de l'agriculture est reconnu pour les productions de qualité et valorisé pour son lien à l'industrie agro-alimentaire et aux circuits courts.

L'offre de commerces, de services et d'équipements à l'échelle du territoire répond aux besoins des habitants, des nouveaux arrivants, des actifs et des visiteurs. La notion de maillage territorial prend son sens ici par la recherche des complémentarités entre les communes afin de générer une offre de proximité, de préférence dans les centres-bourgs, et accessibles avec des solutions de mobilités adaptées aux usagers.

L'objectif ambitieux d'accueil d'environ **275 habitants supplémentaires par an** pendant les dix prochaines années, traduit la volonté de renforcer l'attractivité du territoire dans son ensemble et en lien direct avec les objectifs économiques. Le développement d'une offre en logements diversifiée favorise le renouvellement de la population de chacune des communes, et soutient la croissance selon une logique privilégiant le pôle urbain.

AXE 3 : Favoriser la mise en œuvre des conditions d'aménagement de la stratégie territoriale

L'attractivité du territoire repose sur la visibilité des bourgs, renforcée par le recentrage de la production des nouveaux logements sur les centres-bourgs des communes et sur les bourgs secondaires de Puybelliard, Saint Mars des Prés, Saint Philbert du Pont Charrault et Saint Vincent Puymaufrais.
Les composantes « naturelles » du territoire (vallées, bois, haies, zones humides…) contribuent à la qualité du cadre de vie et des paysages de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. Le PADD permet leur entretien et leur valorisation en conciliant les enjeux de préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau, la prise en compte du risque d'inondation et l'anticipation des effets du changement climatique.

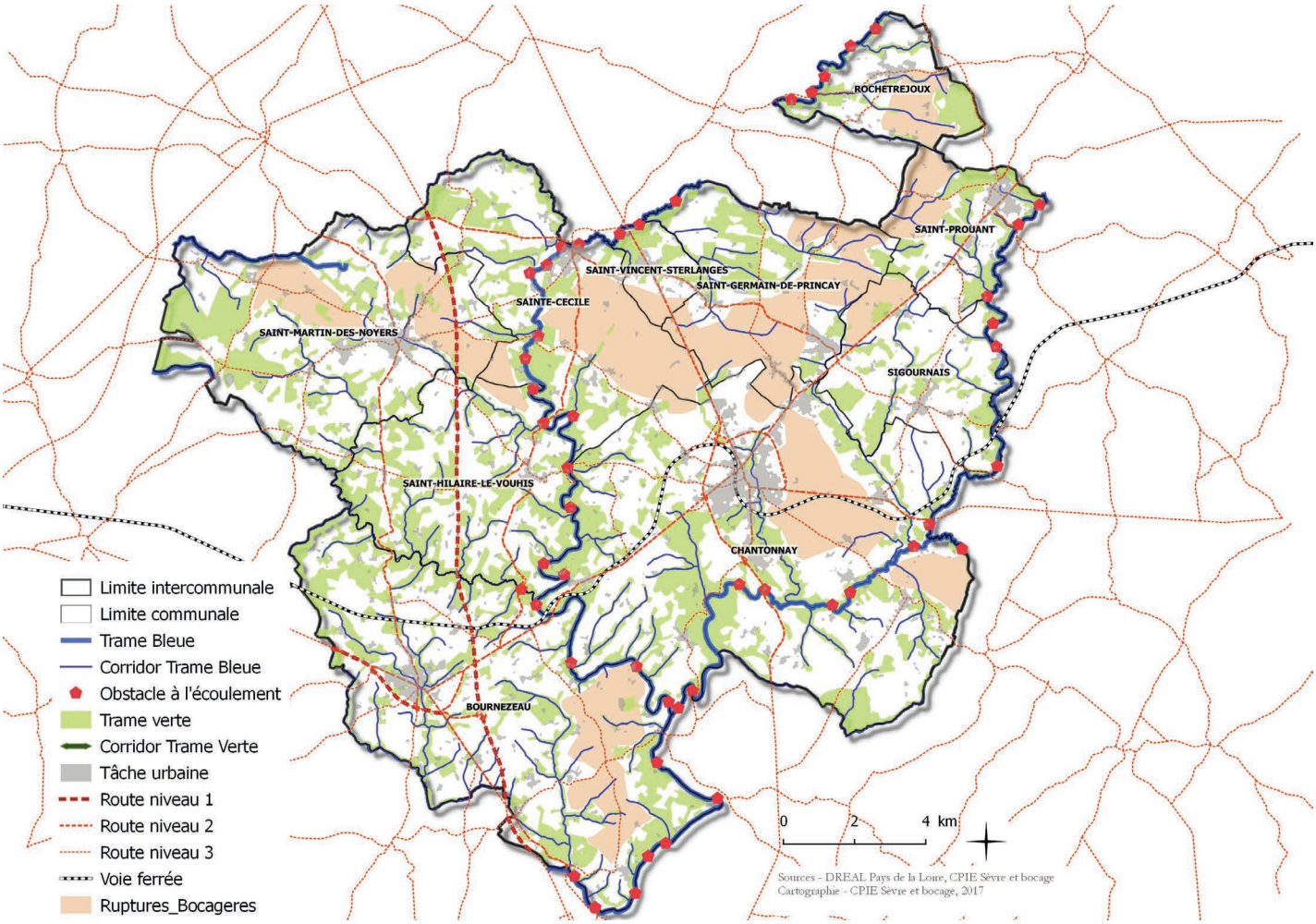

COMMENT PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DU PROJET ?

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay souhaitent impliquer au maximum la population dans ce projet.

Un ensemble de dispositifs a ainsi été mis en place pour permettre aux habitants de prendre connaissance de l'avancée des travaux et de faire remonter leurs observations, leurs idées tout au long de l'étude.

4 réunions publiques consacrées à la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable sont ainsi prévues aux dates suivantes :

- Le mardi 30 janvier 2018 à 19h au siège de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay
- Le jeudi 1er février 2018 à 19h, salle des Noyers à Saint Martin des Noyers
- Le mardi 6 février 2018 à 19h, salle des Fêtes à Saint Germain de Prinçay
- Le jeudi 8 février 2018 à 19h, foyer rural de Rochetrejoux

La population est invitée à assister à ces réunions publiques, quelle que soit leur localisation.

Une exposition itinérante présentant les grands enseignements du diagnostic territorial et les orientations du PADD sera également organisée au cours du 1er semestre 2018 au siège de la Communauté de communes et dans les mairies.

LES AUTRES OUTILS MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Avec les réunions publiques et l'exposition itinérante, d'autres outils ont été mis en place pour assurer une information efficace et une concertation réussie.
Ils permettront aux habitants de communiquer à la Communauté de communes leurs observations, leurs souhaits et ainsi de participer pleinement à l'élaboration du projet.

Pour cela, les dispositifs se veulent nombreux et diversifiés :

- Un outil est déjà à disposition : **le cahier de concertation** dans chaque commune et à la Communauté de communes (accessible aux heures d'ouverture habituelles)

- Les observations, remarques ou contributions peuvent également être adressées :

  - **Par courrier à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY**
  - **Par courriel à l'adresse spécifique : plui@cc-paysdechantonnay.fr**
  - **À votre mairie qui communiquera directement le courrier ou courriel à la Communauté de communes**

- **Des phases d'échanges plus directs avec les habitants** sur le terrain seront également programmées ;

- **Une information régulière** sur l'avancement des réflexions est produite par le biais du site Internet et du bulletin de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, relayée par les communes, ainsi que par voie de presse.

• PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) •

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay va s'engager prochainement dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Il s'agit d'un projet de développement durable co-construit avec les acteurs du territoire, de l'habitant au monde associatif en passant par les entreprises locales du secteur industriel, agricole...

La loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte (2015) a confié l'élaboration et l'animation de cette démarche stratégique et opérationnelle aux établissements publics de coopération intercommunale.

UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) : C'EST QUOI ?

Le PCAET est un outil d'animation et de coordination de la transition énergétique d'un territoire à l'échelle intercommunale. C'est aussi un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables, de maitriser la consommation d'énergie et de réduire les facteurs de pollution atmosphérique.

« **Atténuer** le changement climatique et s'y **adapter** sont les deux voies indispensables pour réduire les risques qu'il génère. »

Le PCAET vise deux objectifs :

- **L'atténuation :** par la mise en place d'actions ayant pour but de limiter l'ampleur du changement climatique en réduisant les émissions directes et indirectes des Gaz à Effet de Serre (GES) et/ou en protégeant et améliorant des puits et réservoirs de GES (forêts et sols).
- **L'adaptation :** par la mise en place d'actions ayant pour but de diminuer/limiter la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

La transition énergétique ne se limite pas à une question environnementale et constitue une véritable opportunité pour le territoire, avec la recherche :

- D'une optimisation budgétaire, car réduire la facture énergétique des collectivités, de l'ensemble des habitants et des entreprises devient un objectif primordial. C'est également l'occasion d'obtenir de nouvelles ressources financières par la production d'énergies renouvelables ;
- D'une attractivité économique, avec le développement d'emplois dans des domaines tels que la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables, les transports ;
- D'une qualité de vie sur le territoire, indissociable de son attractivité.

CONTENU D'UN PCAET

Le PCAET s'articule autour de quatre documents. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Il est accompagné d'une évaluation environnementale stratégique.

Au-delà d'un document administratif, la mise en œuvre du PCAET repose sur la concertation associant citoyens, acteurs du territoire, experts car de nombreuses actions ont déjà été mises en place et méritent d'être valorisées. De plus, les actions à définir auront un impact sur les générations futures.

• LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE •

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay **prend en charge GRATUITEMENT la destruction des nids de frelons asiatiques.**

En 2017, plus de 180 demandes ont été reçues, avec la destruction d'environ 135 nids entre avril et décembre 2017.

Seules les destructions respectant la procédure mise en place seront prises en charge.

Pour tous renseignements, contacter la Communauté de communes au 02 51 94 40 23.

• AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE •

L'association ELISE organise des permanences, deux mercredis par mois, à la Communauté des communes du Pays de Chantonnay, pour **informer et conseiller les particuliers sur les priorités des travaux d'économie d'énergie** (projet de construction, isolation, choix de chauffage...) les plus adaptées.

COMMENT FAIRE ?

Contacter l'association ELISE pour prendre rendez-vous (02 51 08 80 88 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30).

Un questionnaire permettant d'établir une évaluation énergétique vous est adressé et est à rapporter lors du rendez-vous.

Pour les habitations très énergivores, un diagnostic chez le particulier sera proposé. Pour cette prestation plus détaillée, une participation de 100 € est demandée, avec un remboursement si des travaux de rénovation sont engagés dans un délai de 2 ans.

Lors de l'entretien, le conseiller énergie vous informe sur les travaux d'économie d'énergie à réaliser ainsi que sur les aides financières possibles. Il donne son avis technique sur le dossier de subvention établi auprès de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Les permanences pour le 1er semestre 2018 : 10 et 24 janvier, 14 et 28 février, 21 mars, 4 et 25 avril, 9 et 30 mai, 13 juin.

Contacts

Association ELISE : 02 51 08 80 88

Communauté de communes du Pays de Chantonnay : 02 51 94 40 23

• LE SPANC DU PAYS DE CHANTONNAY •

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) n'est pas seulement un organisme de contrôle des installations d'assainissement non collectif, existantes ou réhabilitées.

Il a également pour missions de :
- vous apporter des conseils techniques,
- vous informer des évolutions réglementaires,
- vous proposer un service de vidange de votre installation,
- vous informer des aides à la réhabilitation existantes sur le territoire.

Pour tous renseignements, consulter le site internet www.cc-paysdechantonnay.fr ou contacter le 02 51 94 40 23.

• CONCOURS INTERCOMMUNAL « PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE » •

La remise des prix du concours intercommunal 2017 « Paysage de votre commune » a eu lieu le vendredi 1er décembre à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Ce concours à l'initiative du CAUE de la Vendée (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) existe depuis plus de 20 ans.

Les lauréats 2017 sont :

Jardin d'accueil : M. DAVID Hubert - Domaine de l'Auneau à Chantonnay
Jardin secret : M. et Mme MICHEL - Rue du Petit Lay à Rochetrejoux
Démarche collective : Jardins de la Lune - jardins familiaux à Bournezeau
Démarche particulière : jardin en permaculture de M. MAUTOUCHET à Saint Hilaire le Vouhis

BILAN DE LA SAISON 2017

• BALADE CONTÉE AU DOMAINE DE LA CORBE À BOURNEZEAU •

Le jeudi 3 août, dans un décor de charme, une centaine de participants ont profité du groupe de musique « What's Your Name Mademoiselle ? ». L'apéritif sucré et salé a été servi par le restaurant le Moulin de la Cave.

• BALADE CONTÉE À SAINT GERMAIN DE PRINÇAY •

Le jeudi 20 juillet, 115 personnes sont venues écouter les histoires de Jérôme Aubineau accompagné à la guitare par Basile Gahon. Les animations (la mère misère, le rap à fromage...) ont été très appréciées par le public et ont permis de faire découvrir des terrains privés de Saint Germain de Prinçay non accessibles au public habituellement.

• ANIMATION CANOË-KAYAK SUR LE LAC DE L'ANGLE GUIGNARD •

Zone de loisirs de Touchegray à Chantonnay

En partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, le club de canoë-kayak de Fontenay le Comte a reconduit ses activités sur le lac pour la 6ème année.

Du 8 juillet au 21 août, plus de 1 000 personnes sont venues naviguer sur le lac en canoë-kayak, stand up paddle ou pédalos. Des structures de jeux gonflables étaient également présentes durant l'été.

Pour la saison 2018, un site de baignade sera aménagé et de nouvelles animations seront proposées.

• BALADE À PONEY OU À BABY-PONEY •

Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais

Du 7 juillet au 25 août, 122 enfants ont apprécié les activités à poney proposées tous les vendredis après-midi par la Ferme Équestre de la Tuilerie. En 2018, le site de la Morlière sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite (cheminements vers le lac, équipements...).

• BALADE CONTÉE AUTOUR DU LAC DE LA VOURAIE •

Jeudi 17 août, 30 personnes sont venues écouter les histoires du conteur Thierry Bénéteau autour du lac de la Vouraie.

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

Place de la Liberté - 85110 CHANTONNAY
TÉL. 02 51 09 45 77
contact@tourisme-paysdechantonnay.fr
www.tourisme-paysdechantonnay.fr
www.facebook.com/VendeeVallee

Horaires d'ouverture (octobre à avril) :
Le lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Samedi : 9h30 - 12h30

• BALADE ENCHANTÉE À SAINTE CÉCILE •

Au départ du Camping de la Rivière, le mardi 25 juillet, 26 personnes sont venues écouter la conteuse Sylviane Blomme-Pille durant ce voyage féérique matinal

• VISITE DU DOMAINE DE LA BARBINIÈRE À CHANTONNAY •

Le jeudi 10 août, une trentaine de personnes sont venues au Domaine de la Barbinière afin de visiter le vignoble ainsi que la cave. Le Chèvre de Sainte Cécile a apporté ses produits pour une présentation de son activité avec ses savons au lait de chèvre, ses fromages ... avec dégustation bien sûr !

• BALADES SEMI-NOCTURNES •

Du mardi 20 juin au mardi 22 août 2017, plus de 2 500 personnes ont participé aux balades proposées dans chacune des 10 communes du territoire.

• CONCOURS PHOTOS 2017 – L'ARBRE DANS TOUS SES ÉTATS

Afin de dynamiser le territoire en automne, le 8ème concours photos de l'Office de Tourisme sur le thème « L'arbre dans tous ses états » a débuté le 15 septembre dernier. À ce jour, quelques participants se sont déjà inscrits. Le concours se terminera le 31 janvier 2018, alors à vos appareils !

• ANIMATIONS 2018 •

- Des nouvelles caches pour le géocaching sont en création sur les communes de Saint Martin des Noyers et Sainte Cécile.
- **Les balades semi-nocturnes** auront lieu tous les mardis du 19 juin au 21 août dans les 10 communes du Pays de Chantonnay.
- **Fête de la gastronomie vendéenne** le Mercredi 27 Juin à la salle Antonia : marché de producteurs, démonstration culinaire, dégustation...

• ENTR'ACTE D'AUTOMNE 2017 •

LILI CROS ET THIERRY CHAZELLE – PEAU NEUVE

Pour la septième année d'Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay, la Communauté de communes a souhaité emmener le public à la découverte d'un spectacle musical.

Du 26 septembre au 7 octobre, les dix communes du territoire ont accueilli le duo Lili CROS et Thierry CHAZELLE avec son spectacle « Peau Neuve ».

Le spectacle, qui a été joué plus de 400 fois, a ébloui les spectateurs par sa mise en scène à la fois simple et efficace, ses jeux de lumière inventifs, un son d'une justesse et d'une clarté étonnante et des textes poétiques et rythmés.

Avec ce spectacle, les spectateurs ont plongé dans des histoires aussi quotidiennes que fantaisistes, ils ont voyagé de l'Ouest américain à l'Afrique en passant par Le Havre et Paris, mais surtout sont partis à la rencontre d'un duo d'artistes généreux et profondément humain.

Les prestations ont su nous divertir, nous faire sourire et parfois même nous tirer quelques larmes. Un spectacle musical à la fois tendre et amusant.

Plus de 800 personnes ont apprécié ce spectacle, grâce au bouche à oreille et aux nombreux articles de presse.

Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay s'inscrit comme un vrai rendez-vous culturel sur le territoire qui marie proximité et qualité.

• SPECTACLES SCOLAIRES •

Près de 940 élèves de cycle 2 ont assisté, du 15 au 22 novembre, à des représentations du spectacle « 1, 2, 3 Savane » de Ladji Diallo, dans les salles mises à disposition par les communes de Bournezeau, Chantonnay et Saint Prouant.

Pour la 2ème année, un partenariat avec la ville de Chantonnay et le Festival Éperluette a été mis en place. Ainsi, certains élèves ont pu retrouver l'artiste sur le festival avec son spectacle « Entre hyène et loup ».

Le spectacle a brillamment conquis les enfants qui n'ont pas résisté aux mimiques du conteur. Poésie et humour, un duo d'émotion porté par un artiste talentueux !

• PRÉVENTION ROUTIÈRE •

La finale communautaire a eu lieu le mercredi 21 juin 2017 à l'école privée de Rochetrejoux. Vingt-six élèves ont participé aux 2 épreuves : une écrite sur le code de la route et une sur piste.

1ère : Célie GRIMAUD, de l'école privée du Donjon de Sigournais

2ème : Émilien GATTEAU, de l'école privée Saint André de Bournezeau

3ème : Ugo BOITEAU, de l'école privée Isaac Potet de Saint Prouant

Pour 2018, la finale communautaire se tiendra le mercredi 20 juin à l'école privée Les Trois Anges de Saint Vincent Sterlanges et la finale départementale le mercredi 27 juin.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

• 4ÈME ÉDITION DU FESTIVAL « ÉCLATS DE LIVRES AU PAYS DE CHANTONNAY » •

Du 24 avril au 4 mai 2018, les bénévoles et professionnelles du réseau des bibliothèques reprennent du service pour vous proposer la 4ème édition du festival « Éclats de Livres au Pays de Chantonnay ».

Et parce que Culture rime avec Nature, cette année Eclats de Livres s'habille de vert et vous propose des rencontres pour petits et grands avec des auteurs, des illustrateurs et des compagnies de théâtre.

Alors, venez partager, lire et vous émerveiller, perché dans un arbre ou dans l'herbe à vous prélasser.

Venez comme vous êtes, au naturel, et profitez des rencontres, spectacles et ateliers.

Au son des grillons ou des pages tournées, venez participer aux animations et plongez dans une nature parfois réaliste et parfois fruit de votre imagination.

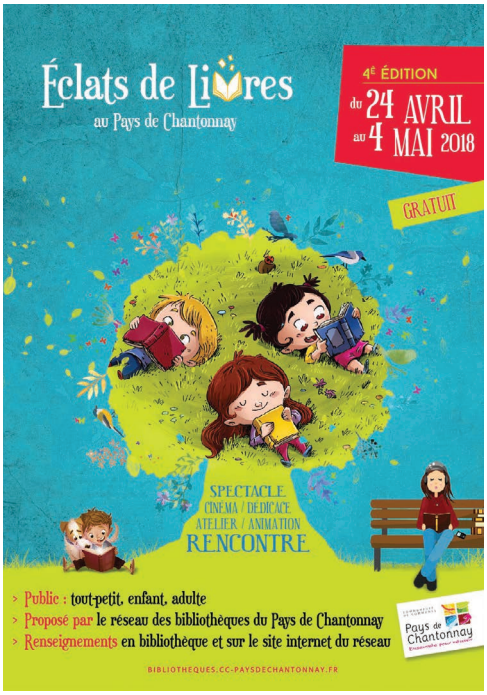

• BIBLIO' THÉ OU CAFÉ ? – DES PETITS DÉJEUNERS EN BIBLIOTHÈQUE •

Toujours dans un souci de lien social et de développement culturel, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a choisi de mettre en avant les bibliothèques et de favoriser leur accès en mettant en place l'action « Biblio'thé ou café ? ».

L'idée est simple : proposer aux lecteurs ou non lecteurs un petit déjeuner convivial, un samedi par mois de 10h à 12h dans les bibliothèques du réseau.

Les petits déjeuners seront tout à la fois l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de découvrir des focus sur une thématique ou un auteur choisi, un croissant à la main.

Retrouvez « Biblio'thé ou café ? » de 10h à 12h :

- **Samedi 13 janvier 2018** - bibliothèque de Sigournais
- **Samedi 10 février 2018 -** bibliothèque de Saint Philbert du Pont Charrault
- **Samedi 17 mars 2018 -** bibliothèque de Saint Martin des Noyers
- **Samedi 14 avril 2018 -** bibliothèque de Saint Vincent Sterlanges
- **Samedi 26 mai 2018 -** bibliothèque de Rochetrejoux
- **Samedi 16 juin 2018 -** bibliothèque de Saint Prouant
- **Samedi 7 juillet 2018 -** bibliothèque de Chantonnay
- **Samedi 15 septembre 2018 -** bibliothèque de Saint Germain de Prinçay
- **Samedi 13 octobre 2018 -** bibliothèque de Bournezeau
- **Samedi 17 novembre 2018 -** bibliothèque de Sainte Cécile
- **Samedi 15 décembre 2018 -** bibliothèque de Saint Hilaire le Vouhis

Et plus d'informations sur les focus et les sélections de documents sur le site Internet du réseau des bibliothèques :
http://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/

• EHPAD LES HUMEAUX – BOURNEZEAU •

GOÛTER DES FAMILLES

Tous les ans, la résidence se met en quatre afin de recevoir à déjeuner ou à goûter, les familles des résidents. À leur demande, c'est un goûter dansant qui a été organisé cette année, le vendredi 15 septembre. Une grande partie de l'équipe était présente pour accueillir et servir les convives. La décoration de la salle à manger, transformée pour ce jour en salle de repas et de danse, avait été confiée à des résidents et des bénévoles, sur le thème du jeu.

92 personnes membres de familles ont répondu à l'invitation. Un chanteur accordéoniste de Mareuil sur Lay, Gilles Simon, a animé l'après-midi. Les chanteurs et danseurs ont pu profiter de la piste de danse. L'après-midi fut clôturé par un goûter, avec tarte aux pommes, roulé au chocolat, crème anglaise, confectionné en totalité par les résidents.

• EHPAD L'ASSEMBLÉE - CHANTONNAY •

INAUGURATION DE L'EHPAD

Mardi 19 septembre 2017, plus de 200 personnes étaient présentes pour l'inauguration de l'EHPAD L'Assemblée, en présence de Mme Patricia Gallerneau, Députée de la Vendée, M. Yves Auvinet, Président du Conseil Départemental de la Vendée, Mme Isabelle Moinet, Conseillère Départementale du canton de Chantonnay, M. Pierre Berthomé, Président de Vendée Habitat, M. Jean-Jacques Delaye, Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay et M. Gérard Villette, Maire de Chantonnay.

DÉPART À LA RETRAITE DE JOCELYNE RAMPILLON

Le mardi 24 octobre, nous avons officiellement fêté le départ à la retraite de Jocelyne Rampillon, agent social depuis 1993. À cette occasion, Jean-Jacques Delaye, Président du CIAS, nous a honoré de sa présence autour d'un apéritif partagé avec Jocelyne, sa famille, les résidents et l'ensemble du personnel.

PRÉSENTATION DES BÉBÉS DE L'ANNÉE

Pour respecter la tradition de l'établissement, les membres du personnel ayant été parents dans l'année sont venus présenter leurs bébés aux résidents toujours heureux de pouponner ces petits bambins.

• EHPAD LES ÉRABLES - SAINT PROUANT •

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, une quinzaine d'enfants des centres de loisirs de Saint Prouant et de Rochetrejoux sont venus à l'EHPAD Les Érables pour faire découvrir des jeux de sociétés aux résidents. Cet après-midi s'est terminé par un goûter commun apprécié de tous.

La semaine suivante, à l'occasion d'Halloween, les 40 enfants accueillis au centre de loisirs de Saint Prouant sont venus défiler déguisés. Ils ont également chanté pour les résidents.

CIAS Pays de Chantonnay

• MAISON DE VIE LE TAIL FLEURI - SAINT GERMAIN DE PRINÇAY •

PORTES OUVERTES DE L'ÉTABLISSEMENT

La Maison de Vie « Le Tail Fleuri », en lien avec l'association « Au Fil de l'Âge » a organisé sa première porte ouverte le samedi 16 septembre 2017.

Pour cette occasion, résidents et bénévoles ont confectionné peluches, coussins, porte-clés, sachets senteurs et bien d'autres objets encore, mis en vente ce jour-là.

Les résidents et leur famille ainsi que de nombreux visiteurs ont pu apprécier cet après-midi dans la bonne humeur et la convivialité. Ce fut également l'occasion pour les plus petits de jouer à la pêche à la ligne et au chamboule-tout.

La journée s'est clôturée par quelques pas de danse des résidents, accompagnés de l'orgue de Barbarie.

• MAISON DE VIE LES GRANDS-PARENTS - SAINTE CÉCILE •

La vie suit son cours à la Maison de Vie, avec ses animations et ses moments de joie partagés avec les familles bénévoles et les salariées.

Cueillette des cerises du verger pour les clafoutis, visite de la Chanterie « L'écho de la rivière » de La Merlatière, atelier bain de pieds pour se rafraîchir, sortie à l'Historial de la Vendée, marché de Noël... Tous ces petits moments qui rendent la vie moins monotone.

• SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE •

Le service de portage de repas à domicile effectue des livraisons sur le territoire du Pays de Chantonnay. 4 formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner à partir de 11,09 €, déjeuner et potage à partir de 7,20 €, déjeuner seul à partir de 7,03 € et dîner seul à partir de 4,08 €.

Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien. 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés.

Les menus et les tarifs sont sur le site Internet **www.cc-paysdechantonnay.fr**

Pour tous renseignements :

Tél. 02 51 42 80 97 – service.portagecias@orange.fr

• CLIC EST VENDÉE •

msa santé famille retraite services
Loire-Atlantique - Vendée

CLIC Est Vendée
Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique – Vendée organise une **réunion d'information intitulée : « Comment manger équilibré tout en se faisant plaisir ?** » en partenariat avec le CLIC Est Vendée. Lors de cette conférence, Céline BROSSARD, diététicienne, présentera les clés d'une alimentation équilibrée alliant plaisir et convivialité. En complément de cette présentation, **un cycle de 6 ateliers nutrition** « La santé dans l'assiette » vous sera proposé (40 € pour l'ensemble du cycle d'ateliers). Animés par une diététicienne, ces ateliers ont pour objectif de s'informer et d'échanger sur les clés d'une alimentation équilibrée. Ces ateliers permettent également de partager idées recettes et trucs et astuces afin d'allier équilibre alimentaire et convivialité. Le cycle se clôture par un atelier cuisine. Toute personne à partir de 55 ans peut s'inscrire aux ateliers, quel que soit son régime de sécurité sociale.

Réunion d'information le Jeudi 25 Janvier 2018 à 15h à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Prévention MSA : 02 40 41 30 83

ASSOCIATION DES MOULINS DE MARTIN ET CÉCILE

SAINT MARTIN DES NOYERS ET SAINTE CÉCILE

Située à la limite entre les communes de Sainte Cécile et de Saint Martin des Noyers, à 104 m d'altitude, la colline des Moulins des Bois domine la vallée du Petit Lay. Parmi les 5 moulins encore existants, le Moulin Baron, construit en 1835, est le mieux conservé.

En juillet 2007 est projeté sur le site de la colline des Moulins des Bois le film de Luc Brusseau « Du moulin au pain ». Parmi les spectateurs présents lors de cet évènement, quelques passionnés évoquent l'idée de restaurer le Moulin Baron. L'idée mûrit durant un peu plus d'un an, le temps de trouver les accords nécessaires avec les propriétaires et de constituer une équipe de travail suffisante. Finalement, c'est le 19 septembre 2008 que sera fondée l'Association du Moulin de Martin et Cécile à la mairie de Saint Martin des Noyers. Cette appellation sera légèrement modifiée lorsqu'un nouveau moulin rénové en résidence secondaire (le Moulin Goyon) lui est confié en 2012. Elle deviendra alors l'Association des Moulins de Martin et Cécile (A.M.M.C). **L'A.M.M.C. a pour objectif de préserver le patrimoine local et de valoriser le site des Moulins des Bois, de développer des animations pédagogiques et culturelles, mais aussi de tisser des liens entre les deux communes.**

Depuis la création de l'association, les bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour nettoyer les abords, mettre le moulin en sécurité, restaurer les meules, reconstruire la charpente.... Ils ont également fait travailler des entreprises locales (Rabaud, Carré, Sirus...) et ont bénéficié de l'aide des Compagnons du Devoir pour recouvrir le toit d'ardoises. Le soutien des deux municipalités et de la Fondation du Patrimoine leur a permis de financer certains travaux de rénovation. En 2017, les bénévoles ont achevé la mise en place de la voilure et les ailes ont tourné pour la première fois le 1er juin. Les travaux à venir vont concerner les enduits, les menuiseries et la fabrication du mobilier et du matériel pour la meunerie. **L'objectif est ensuite de faire fonctionner régulièrement le Moulin Baron afin de proposer des animations autour de la fabrication de la farine.**

Pour faire vivre le site, l'association organise des manifestations différentes chaque année : marché, guinguette, course cycliste. Des visites du moulin sont proposées durant la Journée des Moulins (juin) et les Journées du Patrimoine (septembre). Des visites sont également possibles sur demande. Un ciné-concert sera proposé sur le site du Moulin Goyon le 16 juin 2018. L'association est toujours à la recherche de bénévoles.

Luc Brusseau et Joseph Lechaigne (co-présidents) – 06 89 61 89 98 – luc-brusseau@orange.fr

SARL JOUTEAU ECS

SAINT VINCENT STERLANGES - *Électricité, chauffage et sanitaire*

Christian Jouteau a démarré en 1983 son entreprise d'électricité, chauffage, sanitaire, plomberie et zinguerie, dans la cave de sa maison. En 1985, il construit un atelier à la Gaillarderie, sur la commune de Mouchamps, suivi par des agrandissements des bâtiments en 1999 et 2005. Sa femme travaille également dans l'entreprise au secrétariat et à la comptabilité. En 2004, son fils William rejoint l'entreprise après avoir obtenu un CAP, un BEP et un BP en électricité, chauffage et sanitaire. À ce parcours, il faut rajouter une formation de 3 années à la CAPEB à la Roche sur Yon pour suivre une formation « Reprise d'entreprise artisanale du bâtiment ». En 2014, Christian et William Jouteau s'associent pour la continuité de l'entreprise.

Souhaitant s'agrandir et se développer, la SARL Jouteau a choisi de s'installer en août 2017 dans un bâtiment de 1300m² à Saint Vincent Sterlanges. Cette nouvelle localisation, le long de la N137, permet d'être plus visible du public et se trouve dans la zone de chalandise de la société. Les nouveaux locaux sont plus fonctionnels et ont permis d'installer un showroom. Suite à ce déménagement et aux portes ouvertes organisées en octobre, le nombre de demandes des clients a augmenté.

L'entreprise compte désormais 11 salariés dans les services administratifs et techniques. **Elle est spécialisée dans l'électricité, le chauffage (dépannage, entretien, installation et remplacement de chaudière, poêle à bois...) et en plomberie-sanitaire (installation et rénovation de salles de bains...). Elle propose également ses services dans les nouvelles technologies telles que pompe à chaleur, géothermie, chaudière à condensation...** L'entreprise répond aux différentes normes RGE : Qualipac, Qualibois...

La clientèle est composée de particuliers, de professionnels et aussi des collectivités territoriales. L'entreprise travaille avec les professionnels pour les petites installations de fluides frigorigènes. L'entreprise Jouteau ECS est à la recherche d'un plombier chauffagiste.

58, rue Nationale - Tél. 02 51 62 15 06 – sarljouteau@orange.fr – www.jouteau-ecs.fr

PÉDI'CAP

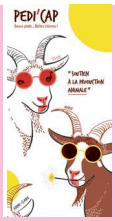

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY *- Pédicure caprin*

Souhaitant se réorienter professionnellement, Sylvie Gouraud, ancienne professeur de sport, a commencé à travailler en 2011 en tant que pédicure bovin à la SARL Services aux Producteurs de Lait de Vendée (SPLV). Elle travaille ensuite dans l'entreprise Multi Services Bovin 49. Elle y fait la connaissance de Marie Bourrigaud, ancienne pâtissière, qui a également envie de changement professionnel et qui suit une formation de pédicure caprin. Le 1er février 2017, elles décident de s'associer et créent l'entreprise Pédi'cap.

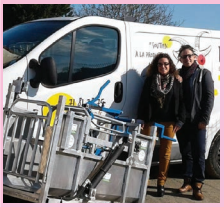

Le métier de pédicure caprin consiste à réaliser un parage, c'est-à-dire tailler les onglons des chèvres afin de rectifier l'excès de corne sur le pied de l'animal. Cette taille permet un meilleur appui pour les chèvres. Elles se déplacent donc mieux, s'alimentent mieux et au final produisent plus de lait. Pour exercer leur activité, Sylvie et Marie se déplacent de ferme en ferme avec une cage de contention hydraulique qui permet de maintenir la chèvre pendant le parage. Elles utilisent ensuite des sécateurs électriques pour la taille. Elles s'occupent d'environ 50 chèvres par heure et par personne. Elles interviennent au minimum 1 fois par an sur 55 000 chèvres.

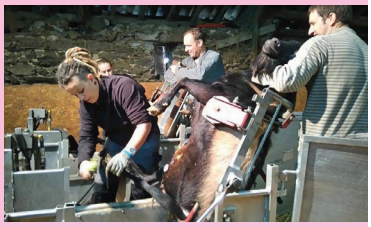

Pédi'cap est la seule entreprise de parage caprin en Vendée et il en existe seulement 10 en France. Au début, la présence des femmes dans cette profession a surpris les éleveurs mais Sylvie et Marie ont vite su faire leurs preuves en travaillant notamment grâce à leur douceur et leur minutie. Leur carnet de rendez-vous est rempli car elles sont maintenant reconnues dans le milieu agricole. C'est un métier physique et qui comporte quelques dangers mais elles apprécient le contact avec les animaux et la bonne ambiance conviviale qui règne avec les éleveurs.

Leur grosse période de travail va de février à août, après les mises-bas. Elles interviennent sur tout le Grand Ouest (de la Bretagne à la Charente Maritime) et s'occupent de 150 élevages comptant de 200 à 1 300 chèvres. Pour les plus gros élevages, elles sont aidées par un salarié qu'elles ont recruté à mi-temps. Elles peuvent se déplacer dans les élevages avec 2 ou 3 cages de contention selon le nombre de chèvres. Les particuliers peuvent aussi faire appel aux services de Pédi'Cap. Elles peuvent également s'occuper du parage pour les moutons.

L'été dernier, elles ont participé à la Fête Départementale de l'Agriculture à Sainte Cécile et elles sont tous les 2 ans à la Fête de la Chèvre à Luçon.

Zones d'activités du Bouchage - 07 71 81 78 75 – pedicap@orange.fr - Facebook : Pedi'Cap Sylvie Marie

LA NUIT DU DÉVOUEMENT ET DU BÉNÉVOLAT

CHANTONNAY *- L'hommage à l'engagement citoyen et bénévole*

La S.E.D.B. Vendée (Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat) est une association affiliée à la Fédération Française de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat. C'est une association reconnue d'intérêt général et membre du Comité Français des ONG/ONU.

Son but est de :
- soutenir et encourager les associations de bénévoles dans leurs projets,
- aider à la réalisation et promouvoir des actions de solidarité,
- sensibiliser les jeunes sur le bénévolat,
- représenter et mettre en valeur le bénévolat dans le département,
- récompenser les personnes ou groupe de personnes méritantes.

La S.E.D.B. Vendée et la Ville de Chantonnay ont organisé la 12ème Nuit du Dévouement et du Bénévolat le vendredi 3 novembre 2017 à la salle Antonia. Cette manifestation a lieu tous les ans dans une commune vendéenne.

Après un débat sur le rôle des associations dans les communes, animé par Jacques Porcheret de la Maison Départementale des Associations, la soirée s'est poursuivie par la remise des récompenses. L'ensemble vocal Arpège a, pour l'occasion, donné deux mini-concerts.

Les médaillés de bronze sont : M. Daniel Poitevineau en tant que bénévole à l'EHPAD L'Assemblée, M. André Piveteau et M. Marcel Charton pour leur implication dans le cyclisme, Mme Dominique Guyau pour la création de costumes et Mme Marie-Antoinette Vincendeau pour son investissement dans la valorisation du patrimoine historique.

Mme Georgette Goichon a reçu la médaille d'argent pour son engagement auprès de l'association Akwaba (aide à la scolarisation des enfants en Côte d'Ivoire).

Les trophées du bénévolat ont été remis à 2 associations : L'Outil en Main du Pays de Chantonnay et Randonnée 4 Jours en Chantonnay Vendée.

Plus de 380 personnes sont venues féliciter et applaudir les lauréats 2017.

Maison de l'Emploi
PAYS DE CHANTONNAY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TÉL. : 02 51 46 80 02
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30

Vous souhaitez vous inscrire comme demandeur d'emploi ? Vous recherchez un emploi ? Vous souhaitez créer ou mettre à jour votre CV ou lettre de motivation ? Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ? Vous recherchez du personnel pour votre entreprise ?

La Maison de l'Emploi répond à vos questions :

- C'est **un lieu d'échange, d'informations et de conseils** avec un accompagnement personnalisé pour vous aider dans vos démarches (rédaction et mise en page de la lettre de motivation et du CV).
- C'est **un centre de ressources avec un espace de documentation et d'information** sur les formations et les métiers (accès aux classeurs de formation, orientation vers une structure adaptée présente lors de permanences).
- C'est **un espace multimédia** avec à votre disposition des ordinateurs et une connexion Internet pour les recherches d'emploi et de formation.

C'est également pour les entreprises qui souhaitent déposer leurs offres d'emploi la possibilité de les mettre en relation avec des demandeurs d'emploi (création de l'offre au sein de la Maison de l'Emploi ou sur le site de Pôle Emploi).

En 2017, la Maison de l'Emploi a reçu plus de 900 personnes et a donné près de 7 000 renseignements.

• FORUM DE L'EMPLOI - 8 FÉVRIER 2018 •

Suite au succès de l'édition 2016, la Maison de l'Emploi organise à nouveau, en partenariat avec Pôle Emploi, un forum de l'emploi avec la présence de nombreux partenaires (les entreprises du Pays de Chantonnay, les agences de travail temporaire du secteur...)

• MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS •

MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS POUR LES 16-25

La Mission Locale accompagne les 16-25 ans, sortis du système scolaire, sur rendez-vous à la Maison de l'Emploi. Vous pourrez trouver des réponses à vos questions si :

- **vous souhaitez vous orienter ou vous réorienter :** votre conseiller Mission Locale vous aidera à faire le point et vous proposera des outils ou des dispositifs pour vous aider dans votre travail d'orientation (stages en entreprises, dispositifs d'orientation, bilan de compétences,...).
- **votre demande est de vous former :** La qualification professionnelle ou avoir un diplôme facilite l'accès ou le retour à l'emploi. Lorsque votre projet professionnel sera validé, vous pourrez intégrer un dispositif de formation soit par alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) ou encore dans le cadre de la formation continue.
- **vous êtes à la recherche d'un emploi :** Vos outils de recherche d'emploi « en mains » (CV, lettre de motivation...), vous pourrez être accompagné par le chargé de relation entreprises qui vous guidera dans vos recherches.

L'accompagnement de la Mission Locale se veut « global ». Le conseiller vous accompagne également dans la résolution des freins périphériques que peuvent constituer les difficultés de se loger, de se déplacer, de se soigner...

Votre conseiller est là pour vous expliquer vos droits, les démarches à réaliser, les aides financières qui peuvent exister.

La garantie jeunes, dispositif proposé par les Missions Locales, peut vous apporter une aide précieuse tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé pour votre recherche d'emploi.

CHIFFRES CLÉS 2017

1er accueil : 43 jeunes
130 jeunes accompagnés
Pourquoi pas vous ?

Contact : Marie-Bernadette DAVIET au 02 51 46 96 44 – davietmb@mlpy.org

SAINT PROUANT

LOTISSEMENT COMMUNAL BELLEVUE 2 EXTENSION – 2ÈME TRANCHE

Il ne reste plus que 3 lots disponibles à la vente dans le lotissement communal Bellevue 2 Extension - 1ère tranche. Nous allons ouvrir la dernière tranche de ce lotissement. 17 lots, d'une superficie allant de 580 m² à 1 344 m², seront commercialisés au prix de 43,71 € TTC le m².

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 66 40 60.

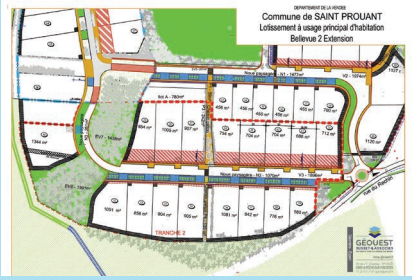

LE TEMPLE

Les travaux de consolidation du Temple ont débuté par le confortement des fondations ; puis viendront les murs, la charpente et la toiture. Des travaux qui pourraient se dérouler en 2 temps : l'abside en premier, puis la nef.

Une souscription est ouverte par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez faire un don et ainsi apporter votre soutien au projet de sa restauration.

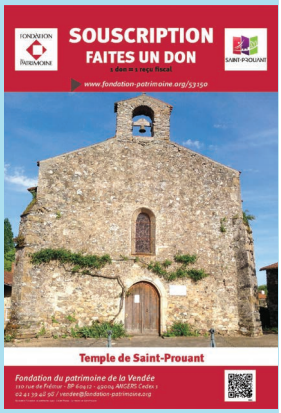

SAINT VINCENT STERLANGES

NOUVELLES ACTIVITÉS

SARL JOUTEAU ECS
Electricité, chauffage, sanitaire
58, rue Nationale
Tél. 02 51 62 15 06
sarljouteau@orange.fr
www.jouteau-ecs.fr

MY PIZZA – LE CHEF C'EST TOI
Depuis début octobre, Anthony Goisneau s'installe tous les jeudis soir sur la place de la Mairie, de 17h à 21h, pour vous proposer ses pizzas.

Pour passer commande, n'hésitez pas à appeler le 06 65 76 61 81.

CHANTONNAY

RÉNOVATION DE FAÇADES ET RESTAURATION DE PLUSIEURS BÂTIMENTS EN CENTRE-VILLE

Depuis la mise en place du plan de rénovation des façades du centre-ville en 2015, plusieurs bâtiments ont fait l'objet de restauration avec l'aide financière de la ville. Ce dispositif concerne la rue Nationale, l'avenue Clemenceau dans le prolongement de la rue Nationale jusqu'à l'Avenue de Lattre, la rue Victor Hugo, la place de l'Hôtel de Ville et la place Jeanne d'Arc. Les subventions sont attribuées par catégorie de travaux : rénovation de façade : 30 % (plafond de travaux de 10 000 € TTC), création ou restauration de murs en pierres : 40 % (plafond de travaux de 12 000 € TTC) et création ou restauration de vitrines : 40 % (plafond de travaux de 12 000 € TTC).

Contact : 02 51 94 49 15 - *developpement.communal@ville-chantonnay.fr*

NOUVELLES ACTIVITÉS

SARL QUENTIN MÉTALLERIE
Création et fabrication de métallerie, de serrurerie, d'agencement et de mobilier en acier et bois
Tél. 06 09 25 19 44 - *quentin.metallerie@gmail.com*
quentin-metallerie.business.site

AIDE À DOMICILE – JÉRÉMY TAPON
Tâches ménagères, entretien de vos extérieurs…
Tél. 06 21 27 69 37 - *jtapon89@gmail.com*

CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRE

AQUAGYM COUSSEAU
Centre Médical Epidaure – 40, Avenue De Lattre de Tassigny
Tél. 06 73 77 68 61 - *aquagym.cousseau@laposte.net*
www.koiki.fr/paysdechantonnay/aquagym

RESTAURANT LE CLEMENCEAU
44, Avenue Georges Clemenceau
Tél. 02 51 34 76 92

RESTAURANT LE FAGOT
3, rue Nationale
Tél. 02 51 94 82 20

CHANGEMENTS D'ADRESSE

PHARMACIE DU CENTRE
73, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 02 28 97 83 30 - *pharmacieducentre15@orange.fr*

LES VERGERS DE VENDÉE
Parc Polaris
Tél. 02 51 48 58 67

NOUVELLE ASSOCIATION

ARTS DE LA TABLE CHANTONNAISIENS
Atelier créatif d'art floral et de cuisine
Tél. 02 51 46 84 49 - 02 51 07 47 62 - *artsdelatablechantonnay@gmail.com*

SAINTE CÉCILE

UNE ARCHE POUR RENDRE LE CAMPING PLUS ACCUEILLANT

« Pour rendre le camping plus facile à trouver, tout en le rendant plus accueillant, il nous fallait aménager l'entrée. C'est la vitrine qui va donner l'envie aux vacanciers d'y séjourner », déclare Éric Bernard, délégué à la commission camping, devant l'arche récemment installée. Le camping ** Résidence la Rivière comprend 10 chalets de quatre à six personnes et 20 emplacements plats et ombragés. Il est ouvert du 2 mai au 30 septembre. Carine Souchet, responsable du camping communal, annonce « une très bonne année, puisque de mai à septembre, nous totalisons 5 174 nuitées. À peu près comme la saison passée. Nous notons cependant une petite baisse de participation aux animations que nous proposons. Cela signifie sans doute que la région offre de nombreuses découvertes ».

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

RÉOUVERTURE DE LA SALLE POLYVALENTE

Après un an de travaux, la réouverture de la salle Polyvalente a eu lieu en septembre 2017. Ce complexe est composé d'une salle de sport, et de deux salles annexes (le Foyer Rural et la Salle des Fêtes).

NOUVELLES ACTIVITÉS

SARL TEILLET BLANCHARD
Isolation, zinguerie, sanitaire, ventilation, climatisation, poêle
Zone d'Activités du Bouchage
Tél. 02 51 57 59 50 – *teilletblanchard@gmail.com*

A2C PROD'
Accompagnements administratif et numérique (création de supports et outils administratifs, mises à jour de sites Internet, formation à des logiciels...)
Mme Carine AGENEAU
Tél. 06 79 78 81 70 - *a2cprod.vendee@gmail.com*

BOURNEZEAU

NOUVELLES ACTIVITÉS

MÉTALLERIE SERRURERIE PICARD
M. Frédéric Picard
Vendéopôle Vendée Centre – Rue des Ouchelinières
Tél : 06 07 61 20 75 – *metallerie.picard@gmail.com*

DAVIET BOUCHERIE
Négoce en viande
M. Samuel Daviet
Tél : 06 30 01 45 12 – *samuel.daviet@sfr.fr*

SCR MENUISERIE
MM. Stéphane Robin et Cédric Renaud
Tél : 07 85 66 68 85 – *scrmenuiserie@orange.fr*

STEAM CLEAN AUTO
Nettoyage auto écologique à domicile
M. Ludovic Ripault
Tél : 07 71 94 49 57 – *steamcleanauto@outlook.fr*

Nouveaux marchands ambulants - présents le samedi matin, Place de Liberté

L'HUÎTRE DE LA BAIE
Ostréiculteur
M. Emmanuel Robard
Tél : 06 87 84 65 63

LA FERME DES HUMEAUX
Vente de légumes
M. Stéphane Mathelin
https://blog.fermedeshumeaux.fr

SIGOURNAIS

LOTISSEMENT "LE CÔTELET"

La deuxième tranche est achevée et sa commercialisation est lancée au prix de 36 € le m². Elle se compose de 12 lots. 2 lots sont encore en vente dans la 1ère tranche. Renseignements en mairie au 02 51 40 44 56 ou *mairie.sigournais@wanadoo.fr*

AMÉNAGEMENT RD39

Les travaux d'aménagement de la voirie et des espaces publics dans la traversée d'agglomération (Rues de Chantonnay et de la Gare et Places de l'Église et Robert de Lépinay) ont démarré en novembre 2017. Ils seront réalisés en 3 tranches.

NOUVELLE ACTIVITÉ

ABV
Dépannage pour les portes automatiques, rayonnages, cloisons...
Actipôle de Benêtre – 16, rue des Vignes
Tél : 06 46 86 87 88 - *abveurl@gmail.com*

ROCHETREJOUX

BOÎTE À LIVRES

La « Biblio'Rue » est installée dans le bourg de Rochetrejoux, dans le local jouxtant l'épicerie. Elle permet d'échanger des livres de manière libre et gratuite. Ses objectifs sont de :

- transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture,
- favoriser l'éveil à la culture et au savoir,
- donner envie de connaître la bibliothèque de Rochetrejoux.

La « Biblio'Rue » fonctionne selon la règle de l'échange et du partage. Que l'on dépose un livre ou pas, on peut en prendre un. Alors, venez en profiter !

RANDO-CLIM

Les arbres et arbustes connaissent des évolutions tout au long de l'année liées aux saisons : apparition des feuilles, floraison, fructification, chute des feuilles... Le changement climatique pourrait impliquer des variations de ces phénomènes. Les arbres continueront-ils à se développer sous les mêmes latitudes ? Les périodes de floraison seront-elles les mêmes ? La production des différents fruits aura-t-elle la même saisonnalité ?

L'objectif de Rando'Clim est d'observer les dates de ces évènements pour étudier leur évolution dans le temps et apporter des éléments de réponse à l'impact du changement climatique sur notre environnement.

Randonneurs, promeneurs, usagers des chemins, participez à Rando'Clim (sur le sentier botanique de Rochetrejoux) et contribuez à évaluer l'impact du changement climatique dans notre région ! Pour participer, rendez-vous en mairie où un document, simple d'utilisation, vous sera remis.

Ce sentier a été mis en place par l'Union Régionale des CPIE. C'est le deuxième réalisé en Pays de Loire et l'unique en Vendée

NOUVELLE ASSOCIATION

« TUATHA PENN BAZH » OU BÂTON BRETON

M. Jean-Luc Mordret

Tél. 02 51 61 05 61 - *jean-lucmordret@laposte.net*

SAINT HILAIRE LE VOUHIS

NOUVELLE ACTIVITÉ

GARAGE DU PLESSIS

Vente de véhicules neufs et occasion, maintenance et réparation automobile toutes marques

Le Plessis

Tél. 02 51 05 00 10

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

AUX CŒURS JOYEUX

Epicerie, bar, journées à thème et concerts

18, rue Archereau

SAINT MARTIN DES NOYERS

RÉOUVERTURE DE L'ÉGLISE APRÈS NEUF MOIS DE TRAVAUX

Fin 2016, la commune a lancé les travaux de rénovation du clocher (toiture, ossature, vitraux et pierre de taille en façade, paratonnerre). En juin 2017, les élus ont décidé d'effectuer des travaux supplémentaires sur la charpente fragilisée par la tempête du 6 mars dernier.

Les travaux terminés fin octobre ont permis le déroulement de la bénédiction religieuse lors de la cérémonie du 60ème anniversaire de la section AFN et du 20ème anniversaire de la section Soldats de France à St Martin des Noyers.

ÉCHANGES AMICAUX AVEC UNE VILLE DU TOGO

Depuis 2012, par l'intermédiaire de l'association YOVO TOGO, les élus de St Martin des Noyers ont tissé des liens amicaux avec M. GONÉ, Maire de Tabligbo au Togo. En 2017, ils ont décidé de nommer le passage entre les maisons de maintien à domicile et l'ancien EHPAD, allée Tabligbo. L'inauguration a été organisée en octobre.

CARNET D'ADRESSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65, avenue du Général de Gaulle - BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex
Tél. 02 51 94 40 23
Mail : contact@cc-paysdechantonnay.fr
Site Internet : www.cc-paysdechantonnay.fr
www.facebook.com/CCPaysdeChantonnay

MAIRIE DE BOURNEZEAU

2, place de la Mairie
85 480 BOURNEZEAU

Tél. 02 51 40 71 29

Mail : mairie@bournezeau.fr
Site Internet : www.bournezeau.fr

MAIRIE DE CHANTONNAY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 59
85 111 CHANTONNAY

Tél. 02 51 94 30 36

Mail : accueil@ville-chantonnay.fr
Site Internet : www.ville-chantonnay.fr

MAIRIE DE ROCHETREJOUX

4, rue du Tigre
85 510 ROCHETREJOUX

Tél. 02 51 91 45 24

Mail : mairie.rochetrejoux@wanadoo.fr
Site Internet : www.rochetrejoux.fr

MAIRIE DE ST GERMAIN DE PRINÇAY

Place de la Mairie
85 110 SAINT GERMAIN
DE PRINCAY

Tél. 02 51 40 43 82

Mail : mairie-st-germain-de-princay@wanadoo.fr
Site Internet : www.stgermaindeprincay.fr

MAIRIE DE ST HILAIRE LE VOUHIS

Place de la Mairie
85 480 SAINT HILAIRE
LE VOUHIS

Tél. 02 51 46 84 93

Mail : mairie-st-hilaire-levouhis@wanadoo.fr

MAIRIE DE ST MARTIN DES NOYERS

28, rue de l'église
85 140 SAINT MARTIN
DES NOYERS

Tél. 02 51 07 82 60

Mail : mairie-de-st-martin-des-noyers-85@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintmartindesnoyers.fr

MAIRIE DE ST PROUANT

Place de la Mairie
85 110 SAINT PROUANT

Tél. 02 51 66 40 60

Mail : mairie@saintprouant.fr
Site Internet : www.saintprouant.fr

MAIRIE DE ST VINCENT STERLANGES

37, rue Nationale
85 110 SAINT VINCENT
STERLANGES

Tél. 02 51 40 21 71

Mail : mairie.stvincentsterlanges@wanadoo.fr

MAIRIE DE STE CÉCILE

1, place de la Mairie
85 110 SAINTE CÉCILE

Tél. 02 51 40 24 07

Mail : mairiestececile85@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintececile85.fr

MAIRIE DE SIGOURNAIS

2, rue de la Gare
85 110 SIGOURNAIS

Tél. 02 51 40 44 56

Mail : mairie.sigournais@wanadoo.fr
Site Internet : www.sigournais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir